

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENGAGEMENT CITOYEN

jeparticipe.annecy.fr : un outil pour favoriser la participation citoyenne de tous les Annéciens.

Les Annéciennes et les Annéciens sont de plus en plus nombreux à souhaiter s'engager dans la vie de leur quartier et de leur ville. Cette énergie citoyenne est une ressource inestimable pour améliorer la Ville ensemble.

- **L'intelligence collective mise en valeur**

Fidèle aux valeurs qu'elle porte, la Ville d'Annecy lance ce mardi 24 novembre une plateforme participative à destination des habitants. jeparticipe.annecy.fr est un outil clef pour l'ensemble des participations à venir (consultations, concertations, appels à projets, budget participatif) en complément d'outils de participation physique (urnes pour les votes, bulletins papiers, rencontres agents / élus avec les habitants, etc.).

« *Participer à l'action municipale doit devenir simple. Notre ambition est de placer les Annéciennes et les Annéciens au centre des politiques publiques, afin qu'ils deviennent de véritables acteurs, et nous allons donc leur donner tous les outils pour s'engager.* » indique Aurélien Modurier, maire-adjoint en charge de la transition numérique et de la ville intelligente.

- **Les usages du parc paysager du haras, 1ère consultation en ligne**

La Ville d'Annecy organise dès le mardi 24 novembre une enquête destinée à recueillir l'avis des habitants sur les aménagements souhaités dans une partie du parc du haras.

L'équipe municipale s'est emparée du projet de requalification du haras, initié en 2018. Confirmant son enjeu majeur - la création de la cité internationale du cinéma d'animation - elle a souhaité le modifier sur ses deux autres axes : la halle gourmande et le parc paysager. Sur ce dernier, la Ville lance une consultation auprès de tous les habitants pour recueillir leurs avis, leurs souhaits quant aux usages du futur parc paysager.

- Comment ça marche ?

Connaissez-vous le haras, son parc ? Y êtes-vous déjà allé pour vous promener, pour lire un livre, pour assister à une soirée cinéma en plein air, pour déjeuner ? Et surtout... qu'aimeriez-vous y faire demain ?

La Ville vous invite à vous exprimer sur le devenir du parc paysager du haras et de ses « usages », en participant à une consultation citoyenne. Un questionnaire sera en ligne du 24 novembre au 10 décembre pour recueillir votre avis. Comptez 5 minutes pour compléter le questionnaire.